



Public visé

Agriculteur.rice.s et porteur.se.s de projet agricole ayant un projet de diversification

Prérequis

Aucun

Horaires

9h30-17h30

Lieu

Montreuil

Intervenante et responsable de formation

Alice BORTZMEYER, Animatrice-Formatrice
AFOCG IdF
contact@afocg-idf.fr
07 67 75 14 49

Conditions d'accès à la formation : entretien préalable avec le formateur

Délais d'inscription

27 Février 2022



La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante: action de formation.



Formation

BIEN PRÉPARER SON PROJET D'ACCUEIL À LA FERME

Enjeux fiscaux, sociaux et juridiques de la diversification

UNE JOURNÉE : 7 MARS 2022

Objectifs de la formation :

- Savoir distinguer et comprendre les réglementations fiscales, sociales et juridiques
- Avoir en tête les réglementations spécifiques aux activités de diversification (achat-revente, activités agritouristiques...)
- Se doter d'une méthodologie pour analyser et anticiper les conséquences fiscale, sociale et juridique d'un projet de diversification

Programme et méthodes :

Programme	Méthodes
'Les différentes définitions du champ agricole au regard des aspects juridiques, fiscaux, sociaux et économiques (aides PAC et DJA), Les implications en matière de sortie du champ agricole : déclaration au CFE, déclaration aux impôts et taxes spécifiques, statut des baux et droit de l'urbanisme, qualification juridique et droit des sociétés, affiliation sociale (principe caisse pivot et double affiliation). Checklist des implications d'un projet de diversification	Construction des apports théoriques à partir des connaissances et expériences des stagiaires complétés par les apports de la formatrice Construction collective d'un outil d'analyse pour anticiper les conséquences d'un projet de diversification Mise en situation via exercice pratique : anticipation des conséquences fiscales, juridiques et sociales d'un projet de diversification fictif

Coût :

- ⇒ Pour les participants éligibles vivéa : 35€ de reste à charge stagiaire, gratuit pour les adhérents AFOCG
- ⇒ Pour les participants éligibles CPF : 200€
- ⇒ Pour les autres : nous contacter

Une attestation de formation sera délivrée en fin de formation

Une évaluation orale collective permettra de faire le point sur les acquis à l'issue de la formation

Pour les personnes en situation de handicap, contactez le responsable de formation.

Taux de satisfaction des précédentes sessions : pas d'historique pour cette formation